



Paroisses Catholiques de Saint Paul-Lez-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence, Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate, Saint-Canadet et Saint-Estève-Janson

Dimanche 30 octobre 2016
31^{ème} dimanche du temps Ordinaire



Dimanche 6 novembre 2016
32^{ème} dimanche du temps Ordinaire



Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir (Ac 20, 35)

Comme chaque année, autour de la Toussaint, le diocèse nous invite à effectuer une relance pour le don du Denier de l'Église. On sait bien que c'est la période propice à ce genre de démarche, un peu avant la fin de l'année, et je suis bien conscient que nous ne sommes pas les seuls à vous solliciter.

Qu'est-ce que c'est ?

Cette campagne est d'abord l'occasion à nouveau d'informer sur ce qu'est le Denier de l'Église. C'est un don qu'est invité à faire chaque catholique et qui sert exclusivement à faire vivre les prêtres du diocèse, et depuis quelques années, participer à la rémunération des laïcs engagés en pastorale (c'est pourquoi on ne l'appelle plus Denier du Culte comme auparavant). Sur notre unité pastorale, par exemple, le diocèse grâce à cela participe pour moitié au salaire de Francine Barbaud. La plupart des laïcs en pastorale sont rémunérés au niveau du SMIC et les prêtres reçoivent mensuellement une indemnité de l'ordre de 1 200 € (en tenant compte de la couverture sociale et autres prises en charge). C'est le seul don qui contribue directement à la vie de vos prêtres puisque les quêtes du dimanche et le casuel (ce qui est donné à l'occasion d'un baptême, d'un mariage ou d'obsèques) servent pour la vie et les projets de nos paroisses. Le Denier de l'Église est d'ailleurs rassemblé au niveau du diocèse dans un esprit de solidarité, puis réparti équitablement entre tous les prêtres. Cette somme est complétée par les offrandes de messes, là aussi mutualisées au niveau du diocèse. Il faut enfin savoir que le Denier ne suffit pas aujourd'hui, dans notre diocèse, pour les indemnités mensuelles des prêtres et la prise en charge des prêtres âgés (maisons de retraite, soins à domicile...).

Combien faut-il donner ?

Comme c'est un don, il n'y a bien entendu pas de tarif ! Chacun donne en fonction de ses possibilités. Le don moyen est d'environ 80 € sur notre unité pastorale, avec bien entendu de grandes variations entre ceux qui peuvent donner beaucoup plus et ceux qui ne peuvent donner que très peu. Pour certains, cela correspondra à un plein de carburant, pour d'autres à une journée de travail : à chacun d'évaluer ce qui lui paraît juste et raisonnable. De toute façon il n'y a pas de « petit » don : chaque don à sa valeur, en fonction de la personne qui le fait. Dans le cas où vous êtes imposable, vous avez une déduction fiscale de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable (en donnant 100€, cela ne vous coûte effectivement que 33€).

Comment faut-il faire ?

Comme les sommes sont mutualisées, les dons sont à faire parvenir directement au diocèse, grâce aux enveloppes placées au fond des églises. Si certains souhaitent éviter un débit unique, il y a également possibilité d'un prélèvement mensuel ou trimestriel. Enfin, pour ceux qui préfèrent, et pour plus de facilité et de rapidité, on peut directement effectuer un don sécurisé en ligne¹.

Pour conclure : MERCI !

Il n'est jamais agréable, et à personne, de demander de l'argent. Mais l'Église souhaite que ce soit ceux qui se reconnaissent catholiques qui donnent à leurs prêtres les moyens de vivre. Pas de financement par le Vatican, encore moins par notre État laïc : c'est à la communauté, au sens le plus large, qu'il convient de permettre aux prêtres de vivre décemment, à son service.

De la part des prêtres et laïcs en pastorale qui sont à votre service sur notre Unité Pastorale Aix Val de Durance, et de tous ceux et celles qui œuvrent dans notre diocèse, je vous remercie par avance de votre générosité !

Père Michel Isoard, curé

INFORMATIONS



Fête de la Toussaint (horaires ci-dessous)

Veilleuse de prière : Pour signifier visiblement le sens chrétien de la « *Commemoration des fidèles défunts* », posons une veilleuse sur leur tombe. Cette veilleuse vous sera proposée à la sortie des messes. Coût de la veilleuse : 3 €

A noter :



- **Pèlerinage du Doyenné :** Prier pour les vocations sacerdotales avec notre Evêque **Vendredi 4 novembre, à Notre Dame de Beauregard, rendez-vous à l'église d'Orgon à 14 h 30.** (voir informations sur affiche dans les églises)
- **Journée de l'Unité Pastorale : clôture de l'année de la Miséricorde**
Dimanche 20 novembre à Jouques. Messe à 10h30 à l'église, suivie du repas partagé et de la rencontre au centre socio culturel (fin à 17h)

Célébrations et Temps de Prière du Samedi 29 octobre au Dimanche 13 novembre 2016

- **Samedi 29 octobre :** - 18 h 30, **Peyrolles**, pour Annie ROUX (d), Yvette ATHENOUX (d)
- 18 h 30, **Le Puy Ste Réparate**, pour Josette LUCIANI (d), Jean-Claude MARTINEZ (d), Raoul VALENCE (d)
- **Dimanche 30 octobre :** 31^{ème} **Dimanche du Temps Ordinaire**
 - 9 h 30, **Meyrargues**, pour Pierre MENC (d), Ferdinand PEILLON (d), Daniel et Gilles DUCHESNE (d)
 - 11 h, **Jouques**, pour Christian BLAKC (d), Francis NAVARRQ (d), Michel LEGOUX (d)
- **Lundi 31 octobre :** - 18 h 30, **Messe anticipée de la toussaint à Peyrolles et au Puy Sainte Réparate**
- **Mardi 1^{er} novembre : Toussaint**
 - 9 h 30, **Messe à l'église de Saint Paul lez Durance** - 15 h, **bénédiction des tombes au cimetière**
 - 9 h 30, **Messe à l'église de Meyrargues suivie de la bénédiction des tombes au cimetière**
 - 11 h, **Messe à l'église de Jouques suivie de la bénédiction des tombes au cimetière**
 - 12 h, **Bénédiction des tombes au cimetière de Peyrolles**
 - 15 h, **Bénédiction des tombes au cimetière du Puy Ste Réparate**
- **Mercredi 2 novembre : Défunts**
 - 18 h 30, **Messe à l'église de Jouques**, pour Philippe BLAIS (d)
- **Jeudi 3 novembre**, 18 h 30, **Meyrargues**, pour François SALLIER (d), Mireille DOUTAZ (d), Christian MAGNETTO (d)
- **Vendredi 4 novembre**, 9 h, **Peyrolles**
- **Samedi 5 novembre :** - 18 h, **Le Puy Ste Réparate**, pour Lucienne RAULT (d), René THERIC (d), Bernard LECA (d)
Vincent, André, Angèle et Claude CORSO (d), Daniel COLOMBO, (d) Vito DASTA (d)
- **Dimanche 6 novembre :** 32^{ème} **Dimanche du Temps Ordinaire**
 - 9 h 30, **Meyrargues**, pour Manuel BALLESTER (d), Colette SANTIAGO (d)
 - 11 h, **Jouques**, pour Anne-Marie LACOMBE (d)
- **Mardi 8 novembre**, 17 h 30, **Saint Paul lez Durance**, pour Marcelle LENIENT (d)
- **Mercredi 9 novembre**, 15 h, **aux Lubérons au Puy Ste Réparate**
- **Jeudi 10 novembre**, 18 h 30, **Meyrargues**
- **Vendredi 11 novembre**, 9 h, **Messe au Puy Sainte Réparate**, pour toutes les victimes civiles et militaires de toutes les guerres
- **Samedi 12 novembre :** - 18 h, **Peyrolles**, pour Roger BERGAMINI (d)
- 18 h, **Le Puy Sainte Réparate**, pour Roseline BONNARD (d), Josette LUCIANI (d), Mireille FANON (d)
- **Dimanche 13 novembre :** 33^{ème} **Dimanche du Temps Ordinaire**
 - 9 h 30, **Meyrargues**
 - 11 h, **Jouques**, pour François PINTO (d)



Baptême

- **Samedi 29 octobre :** - Cléo MATHIEU, à 11 h, au Puy Ste Réparate - Baptiste INGHILLERI, à 12 h, au Puy Ste R.
- **Dimanche 30 octobre :** - Kélia PERDRIEL, Julia BRISSIAUD ERGAND, à 10 h 30, à Meyrargues
- Alexandre MARGOUX, à 12 h, à Jouques - Janelle CHAUSSET, à 15 h, à Jouques



Temps de Prière

Chapelet : Peyrolles (lundi 17h30-18h30) et Jouques (lundi 19h- 20h)
Adoration eucharistique : Jouques (lundi 15h30-17h30 hors congés scolaires et 17h30-19h toute l'année), Peyrolles (mardi 10h30-11h30), St Paul (mercredi 14h30-15h30), Meyrargues (jeudi 17h30-18h30) et le Puy (vendredi 15h-16h)